**Assemblée Nationale**

126 rue de l’Université

75355 Paris 07 SP

Fait à ✒✒✒ AJOUTEZ LE NOM DE VOTRE VILLE

le ✒✒✒ AJOUTEZ LA DATE

Madame la Députée / Monsieur le Député

Le jeudi 08 juin, la proposition de loi d’abrogation de la retraite à 64 ans va être soumise au vote à l’Assemblée nationale lors de la niche parlementaire du groupe LIOT.

Depuis le début de la bataille des retraites, le gouvernement n’a cessé d’ignorer la volonté des Français, largement opposés à cette réforme : utilisation du 49.3 à l'Assemblée nationale, utilisation de l’article 44.3 au Sénat, mépris du travail parlementaire…

Le vote du jeudi 08 juin est crucial. Depuis des semaines, plusieurs millions de Français se mobilisent contre cette réforme injuste et inutile, dans les grèves et lors des manifestations. Prononcer l’irrecevabilité de la proposition de loi du groupe LIOT au regard de l’article 40 constituerait un nouveau passage en force du gouvernement, au mépris de la démocratie et du rôle essentiel des parlementaires.

Par cette lettre, je vous demande donc de tout faire pour empêcher Madame la Présidente de l’Assemblée nationale, Yaël Braun Pivet, de décréter l’irrecevabilité de cette contre-réforme des retraites. Je compte sur vous pour faire respecter la volonté du peuple, de vos électeurs. Le débat sur ce projet de loi doit avoir lieu au sein de l'Assemblée nationale. Les parlementaires ne peuvent pas être une simple courroi de transmission de la volonté du pouvoir exécutif.

Comprenez que notre colère est immense. Le vote de jeudi suscite donc l'espoir de voir enfin la démocratie mise en application.

J'ajoute qu'un député qui refuserait de s’opposer à ce passage en force, malgré 4 mois de dérive autoritaire, ne pourra plus avoir mon vote.

Bien cordialement,

✒✒✒ AJOUTEZ VOTRE PRÉNOM, VOTRE NOM ET VOTRE SIGNATURE